Envoyé en préfecture le 03/01/2025
Reçu en préfecture le 03/01/2025
Publié le 03/01/2025
ID : 037-213701592-20241217-20241004B-DE

VILLE DE Monts

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2024

N° 2024.10.04

Objet : COMMANDE PUBLIQUE – Consultation pour un marché de conception-réalisation relatif à la construction d'un restaurant scolaire via des structures modulaires neuves

Date de Convocation

Le 11 décembre 2024

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Laurent RICHARD, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 16
Représentés : 05
Absents : 02
Votants : 21

Etaient présents :
M. Laurent RICHARD, Maire,
Mme Guylène BIGOT, M. Pierre LATOURRETTE, Mme Sandrine PERROUD, M. Alain JAOUEN, Maires-adjoints,
M. Daniel BATARD, M. Eric HENNEGUELLE, M. Philippe BEAUVAIS, M. Alain BARON, M. Frédéric GRILLET, Mme Béatrice ODINK, Mme Sophie RANDUINEAU, M. Dominique GALLOT, Mme Katia CHAUVET, Mme Christelle ROMEO et M. Hervé CALAS, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :
Mme Katia PREVOST à M. Laurent RICHARD,
Mme Bénédicte BEYENS à Mme Sandrine PERROUD,
M. Alain SALMON à M. Alain BARON,
Mme Martine DELIGEON à Mme Guylène BIGOT,
Mme Karine WITTMANN-TENEZE à M. Frédéric GRILLET.

Absents excusés : Mme Cécile LE TELLIER et Mme Silvia GOHIER-VALERIOT.

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT

Monsieur le Maire explique que la collectivité s'est engagée durant ce mandat en faveur du cadre de vie des Montois notamment en améliorant les bâtiments communaux. Ont pu ainsi être menés en 2024 la réfection des sols du Gymnase de Bois Foucher (grande salle et salle parquet) ainsi que le rétablissement de l'étanchéité de la toiture du Gymnase des Hautes Varennes.

Concernant la restauration scolaire, l'équipe municipale a constaté plusieurs points qui mériteraient une amélioration :

- Sécurisation. Le site actuel nécessite que les enfants sortent de l'école pour s'y rendre. En effet les salles de restauration de l'équipement actuel sont localisées en dehors de l'enceinte scolaire
- Conditions de travail des personnels municipaux. Les équipes du restaurant scolaire communal produisent chaque jour sur site 800 repas consommés le jour même par les élèves, le personnel enseignant et les agents encadrant. Or le site actuel ancien ne présente pas les fonctionnalités optimums dans son agencement pour une praticité d'exécution.
- Sobriété énergétique. L'ancienneté du bâtiment actuel en fait un fort consommateur énergétique.

Face à ces trois enjeux Monsieur Le Maire propose la construction d'un nouveau restaurant (unité de production et salles de restauration) via des structures modulaires neuves dotées de panneaux solaires et de positionner ce nouvel équipement de façon à l'intégrer dans l'enceinte du groupe scolaire Beaumer/Curie. Le coût estimatif global de ce projet s'élève à 2.290.000 € HT.

Compte-tenu d'une attente de performance énergétique dépassant la réglementation thermique en vigueur, Monsieur Le Maire propose de recourir à un marché de conception-réalisation. Il indique que le marché

Envoyé en préfecture le 03/01/2025
Reçu en préfecture le 03/01/2025
Publié le 03/01/2025
ID : 037-213701592-20241217-20241004B-DE

de conception-réalisation est un marché de travaux permettant à l'acheteur de confier à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études et l'exécution des travaux.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L.2171-2 et R.2171-19 et suivants ;

Considérant le souhait municipal d'amélioration du cadre de vie de tous les montois ;

Considérant la réflexion engagée depuis 2023 quant aux contraintes techniques et financières de rénovation du restaurant scolaire actuel ;

Considérant la possibilité de répondre aux besoins avec un abaissement des coûts de fonctionnement par une construction d'un restaurant scolaire neuf dont l'estimation financière prévisionnelle est de 2.290.000 € HT ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, décide, par 18 voix pour et 3 voix contre,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à lancer la consultation relative à un marché de conception-réalisation pour la construction d'un restaurant scolaire de la ville de Monts ;
- **De fixer** la prime à verser à chaque soumissionnaire ayant remis des prestations conformes au règlement de la consultation du marché de conception-réalisation relatif à la construction d'un restaurant scolaire via des structures modulaires neuves, à hauteur de 6.500 € HT ;
- **De préciser** que la rémunération du titulaire du marché de conception-réalisation tiendra compte de l'indemnité perçue au titre de cette procédure ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à prendre toute décision concernant la préparation.la passation, l'exécution, le règlement de ce marché ainsi qu'à signer toutes les pièces relatives à celui-ci dont les modifications en cours d'exécution ;
- **De s'engager à inscrire** la somme nécessaire à la réalisation de ce projet de construction au budget 2025 ;
- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Guylène BIGOT

Signé électroniquement par : Guylene BIGOT
Date de signature : 03/01/2025
Qualité : Monts - Secrétaire de séance

Le Maire,
Laurent RICHARD

MAIRIE DE MONTS - 37260 (Indre-et-Loire)

Signé électroniquement par : Laurent RICHARD
Date de signature : 03/01/2025
Qualité : Monts - Maire